



Représentation professionnelle agricole et vie associative dans la région Draa-Tafilalet

Hrou Abouchrif

Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Région Draa-Tafilalet et acteur associatif

Propos recueillis par Larbi Aziz

Voulez-vous bien nous parler de votre parcours professionnel ?

En 1990, j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II où j'ai préparé mon mémoire de fin d'études sur « l'évaluation des charges des vents et l'efficacité techniques et économique des méthodes de lutte contre la désertification dans la région de Jorf, province d'Errachidia ». Ce travail m'a permis, après mon recrutement à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tafilalet (ORMVAT), d'occuper le poste d'Ingénieur Chargé de l'unité de mise en œuvre des projets de lutte contre l'ensablement des palmeraies et ce jusqu'à 1992. Par la suite j'étais nommé chef de subdivision de la Production agricole d'Erfoud à l'ORMVAT de 1993 à 1995. Par la suite, j'ai occupé le poste de Coordonnateur des subdivisions de l'ORMVAT à Rich (1996-1998) et à Beni Tadjite (1999-2000). De 2001 à 2015, je suis revenu à Rich en tant qu'Ingénieur au sein de la subdivision agricole et chargé du suivi des projets de l'Association Adrar à

Imilchil. En 2016, après la création de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA), j'ai regagné cette institution au niveau de sa Direction Régionale à Errachidia en tant qu'ingénieur. En 2017, j'ai été nommé Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Région Draa-Tafilalet.

Quels sont la mission, les objectifs et le programme d'action de la Chambre d'Agriculture de la région Draa-Tafilalet ?

Il y a lieu de rappeler que le fonctionnement des chambres d'agriculture créées par Dahir du 24 Octobre 1962 est passé par plusieurs étapes. Le Plan Maroc Vert a conduit à une nouvelle perception du rôle de ces institutions dans la conception et l'exécution des politiques agricoles locales, régionales et nationales. Cette perception se concrétise dans plusieurs modifications de fond et de forme concernant la structure des chambres, le nombre, les missions, le fonctionnement et les organes de gestion.

La Chambre d'Agriculture de la région Draa-Tafilalet a été créée en 2015 et compte aujourd'hui une douzaine de personnels. L'objectif de notre Chambre d'Agriculture est de contribuer au développement du secteur agricole au niveau de la région et de participer

d'une manière générale au développement de l'économie nationale.

De façon plus générale, les missions des chambres d'agriculture au Maroc se résument comme suit (voir encadré).

Missions de la Chambre d'Agriculture

A. Représentation :

La Chambre est le représentant des secteurs de l'Agriculture auprès des pouvoirs publics locaux, provinciaux, régionaux et nationaux. A cet effet, elle est censée représenter et défendre les intérêts des agriculteurs et des éleveurs dans leurs circonscriptions territoriales.

B. Conseil

- La chambre peut faire des propositions et présenter des requêtes relatives au domaine agricole et au développement rural ;
- Elle participe, à l'échelon local, provincial, régional ou national, à l'élaboration de plans ou options se rapportant à l'activité agricole et au développement rural;
- Elle participe également aux conseils d'administration des établissements publics qui s'intéressent aux affaires agricoles ;
- La chambre doit être consultée par l'administration au sujet :
 - des règlements relatifs aux usages agricoles ;
 - des mesures visant l'organisation du secteur agricole ;
 - des projets et programmes de développement relevant de leurs attributions et de leur ressort territorial ;
 - de la création d'entrepôts et de salles de ventes publiques de produits agricoles aux enchères ou en gros ;
 - de l'organisation de foires à l'intérieur de leur ressort territorial ;
 - des projets d'extension des villes et l'élaboration des plans directeurs d'aménagement urbains et des plans de développement rural.

C. Encadrement et accompagnement technique

- Contribuer au développement agricole à travers la vulgarisation, la formation et à l'information des agriculteurs et des éleveurs notamment par l'organisation de sessions de formation de journées d'information et la création ou la gestion de centres de formation professionnelle, de formation alternée et de formation par apprentissage ;
- Contribution à l'appui de l'investissement de l'emploi dans le milieu rural en proposant toutes mesures prouvant aider à la simplification des procédures administratives liées à l'investissement et au développement agricole rurale
- Encourager les agriculteurs et les éleveurs à s'organiser dans le cadre d'organisations professionnelles pour défendre leurs intérêts, à développer leurs capacités interne et à instaurer un mode d'organisation collégiale du processus de production et de commercialisation.
- Organiser ou participer à des manifestations et des foires provinciales, régionales, nationales et internationales relatives au domaine agricole ;
- Délivrer les documents demandés aux agriculteurs et des éleveurs.

Quels sont les chantiers sur lesquels travaille actuellement la Chambre d'Agriculture ?

Le programme d'action de la Chambre pour l'année 2017 se compose des principales activités suivantes :

- Organisation de la première Edition du Salon Régional des produits de terroir ¹;
- Organisation de 20 modules de formation des agriculteurs et agricultrices sur l'amélioration des techniques culturales et la valorisation de la production des principales filières de la Région Draa-Tafilalet ;
- Contribution au renforcement des capacités des organisations professionnelles (Coopératives GIE...etc.) ;
- Organisation des voyages d'étude au profit des agriculteurs pour visiter des salons agricoles à l'échelle régionale et nationale ;
- Organisation d'un voyage d'étude pour une vingtaine d'élus de la Chambre dans la Région de la Dordogne en France ;
- Mise en œuvre de plusieurs chantiers de mobilisation de l'eau souterraine (creusement de puits et forage et leurs équipements en pompage solaire) ;
- Participation à quelques campagnes de sensibilisation des agriculteurs que réalisent l'ONCA et l'ONSSA au niveau de la zone d'action de la Région Draa Tafilalet ;
- Participation active dans les opérations de distribution de l'orge subventionné au profit des éleveurs

Quelles sont les contraintes que vous confrontez actuellement ?

Comme il s'agit d'une chambre nouvellement créée, les moyens humains et matériels sont encore insuffisants pour pouvoir mener à bien les missions qui lui sont attribuées.

Quels sont vos partenaires ?

Nos partenaires principaux sont tous les services régionaux du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Nous menons des actions en étroite collaboration notamment avec la Direction Régionale Draa Tafilalet, les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole de Tafilalet et d'Ouarzazate ainsi que les Directions Régionales des Offices Nationaux du Conseil Agricole (ONCA) et de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA).

Des conventions de partenariats sont en cours de finalisation avec le Conseil Régional Draa-Tafilalet et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier. En particulier, la convention avec le Conseil Régional va porter sur la mobilisation des eaux souterraines. Une autre convention sera signée à l'occasion du Salon International des Dattes avec l'Institut des techniciens spécialisés en agriculture d'Errachidia. Le Conseil Communal d'Errachidia et les Conseils provinciaux des cinq provinces relevant de la Région Draa Tafilalet sont également des partenaires de la Chambre en plus de la Chambre de l'Artisanat et la Chambre du Commerce de l'Industrie et des Services. Nous travaillons avec les Institutions de formation et de recherche : l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.

¹ Voir [rapport de l'activité](#).

Quels sont vos projets futurs ?

Nous sommes en train de préparer la deuxième édition du salon régional des produits du terroir qui aura lieu l'année prochaine dans l'une des quatre provinces de la Région, autre qu'Er-Rachidia qui a abrité la première édition en mars 2017.

Nous sommes également en train de préparer des projets de mobilisation de l'eau souterraines à des fins d'irrigation et d'abreuvement du cheptel en collaboration avec le Conseil Régional Draa Tafilalet et les Offices de mise en Valeur agricole de Tafilalet et Ouarzazate. La Chambre est aussi en train de monter un projet de renforcement des capacités des producteurs et des organisations professionnelles.

Vous êtes aussi un acteur associatif au niveau de la région: pouvez-vous nous parler de votre expérience en la matière ?

En fait je suis impliqué dans l'associatif depuis plus d'une vingtaine d'années. En plus du suivi des projets de l'Association ADRAR pendant quinze ans, je suis membre fondateur de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), section Maroc. J'étais vice-président du bureau national de cette Association pendant deux mandats. Je suis actuellement le vice-président du Réseau des Associations de Développement des Oasis du Sud Est (RADOSE) qui est constitué d'une cinquantaine d'associations. Je suis aussi membre fondateur de l'Association Youssef ou Daoud pour le Développement et la gestion de projets d'alimentation en eau potable. Je suis aussi le Secrétaire adjoint de la Fondation Draa-Tafilalet des Experts et Chercheurs. Je suis enfin le président de l'Association de préservation de la biodiversité et protection des oiseaux du sud du Maroc.

Quels sont les projets auxquels vous avez participé en tant qu'acteur associatif et qui vous ont le plus marqué ?

En tant qu'acteur associatif, j'ai participé à la mise en œuvre de plusieurs projets en milieu rural et en zones de montagne. J'ai participé à la réalisation de centaines d'activités génératrices de revenus pour les populations démunies. J'ai également participé à la conception, la réalisation et le suivi de plusieurs projets d'infrastructure de base notamment l'alimentation en eau potable et l'électrification rurale en plus des projets de petite et moyenne hydraulique. J'ai participé aussi à la mise en œuvre de plusieurs programmes de renforcement des capacités des acteurs locaux dans le domaine agricole et touristique. J'ai aussi contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets de promotion de la scolarisation en milieu rural.

Avant 1995, le travail associatif était presque absent en milieu rural dans la région Draa-Tafilalet. Désormais, il y a une dynamique associative forte dans le milieu rural de toute la région. Cette dynamique est favorisée par une volonté politique et surtout par la nouvelle constitution et contribue au développement local, à la promotion de la bonne gouvernance et à la gestion des affaires publiques.

En 2010, j'ai été sélectionné parmi les quatre vainqueurs des prix des "Meilleurs gardiens de la biodiversité" en Méditerranée en récompense de mes efforts en matière de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité. En effet, avec l'ORMAVA de Tafilalet et l'association ADRAR, j'ai pu mettre en œuvre, selon une approche participative, plusieurs programmes visant la protection de l'environnement à travers des actions d'éducation environnementale, de

conservation in situ de la biodiversité agricole et de valorisation des plantes aromatiques et médicinales du Haut Atlas Marocain.

Quelles sont les contraintes qui entravent le travail associatif dans la région ?

La principale contrainte des associations de la Région Draa-Tafilalet consiste en la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs projets. Cette situation s'explique en grande partie par le manque de professionnalisme au sein des acteurs associatifs. En effet, des bailleurs de fonds existent, les opportunités de financement des projets existent mais les membres des associations villageoises ne disposent pas de compétences et de capacités leur permettant de faire un bon montage des projets. Les associations se heurtent également à d'autres contraintes d'ordre social et organisationnel. Par exemple, la majorité des associations ne tiennent pas périodiquement leurs assemblée ordinaires. D'autres connaissent des problèmes de gestion administrative.

Comment arrivez-vous à concilier votre travail professionnel et votre engagement associatif ?

Je suis actuellement débordé par le travail professionnel surtout que la chambre d'agriculture Draa-Tafilalet ne dispose pas de suffisamment de cadres pouvant faciliter et accompagner la mise en œuvre des programmes. Cela ne veut pas dire que j'ai abandonné l'associatif, je continue à travailler avec des associations pendant les week-ends. Le travail associatif est quelque chose qui me tient à cœur et des fois je n'arrive pas à trouver l'équilibre entre ma famille, mon travail et le mouvement associatif.